



RECRUTEMENT DES ELEVES
POUR LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL
DU COLLEGE JEAN COCTEAU DE LEGE CAP FERRET

Cette feuille est à conserver par le candidat

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Le recrutement comprend deux phases :

1 – EPREUVES SPORTIVES

MERCREDI 15 MAI 2019

De 14h00 à 16h00

Pour tous les candidats

- 14h00 : Appel des candidats
- 14h15 – 14h45 : Tests techniques (voir annexe)
- 15h00 – 16h00 : Observation jeu

Rendez-vous : Au stade municipal de Lège à 14h00

Ces épreuves sont organisées sous la responsabilité du professeur responsable de la Section Sportive Scolaire M. DUC et M. PARISOT, représentant technique du district de Gironde

Les candidats doivent se prémunir de leur équipement complet de footballeur

Documents à fournir lors de la journée de concours :

- Photocopie de la licence FFF
- La photocopie des bulletins trimestriels (1^e et 2^e) de l'année en cours

2 – EXAMEN DU DOSSIER SCOLAIRE

Examen des dossiers scolaires par une commission d'affectation les jours suivants le concours

Les résultats définitifs seront prononcés début juin 2019.

Les familles seront destinataires du résultat par courrier.

Pour tous les admis à la Section Sportive Scolaire, une réunion d'information se déroulera fin juin.

Pour information pas de cumul d'options possible (bi langue, orchestre et latin en 5^e)

ATTENTION :

Tout élève ne relevant pas de la carte scolaire du collège doit, préalablement au concours, faire une demande de dérogation (se renseigner rapidement auprès de son établissement scolaire)

Quel que soit le résultat du concours sportif, les élèves hors carte scolaire ne seront autorisés à s'inscrire que si les effectifs du collège le permettent (décision donnée fin août, pour les futurs 5^e, 4^e, 3^e par Mme la Principale)

Cette feuille est à retourner au collège de Lège Cap Ferret
(avec photocopie licence FFF et bulletins scolaires 1^e et 2^e trimestre)

**Concours sportif d'entrée
En Section Sportive Football
Collège Jean Cocteau
Lège Cap Ferret**

**ANNEE SCOLAIRE
2019-2020**

FICHE D'INSCRIPTION

- Sont admis à concourir les jeunes enfants **inscrits en club de football** se trouvant en classe de CM2, 6^e, 5^e et 4^e
- ***Cette fiche est à retourner* avant le 08 Mai 2019 auprès du secrétariat :**
Collège Jean Cocteau
52 bis avenue de la Mairie
33950 Lège Cap Ferret

NOM	PRENOM.....
Date de naissance.....	Tél :.....
Adresse.....	
.....	
Code postal : _____ Ville :.....	
- participera au concours d'entrée dans la Section Sportive Football du Collège Jean Cocteau de Lège Cap Ferret	

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement scolaire auquel vous appartenez :.....
.....
Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club (celui dans lequel vous êtes actuellement licencié) :
.....
Poste de jeu principal :

(Celui que vous occupez dans l'équipe)

Poste de jeu secondaire (autre poste joué):.....



COLLEGE JEAN COCTEAU
LEGE - CAP FERRET

ANNEXE (A conserver)

INFORMATIONS GENERALES SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Mercredi 15 Mai 2019

Epreuves sportives pour tous les candidats

- **Évaluation technique :**
 - Jonglages (2 essais) : **maximum** de : 50 (pied fort), 50 (pied faible), 20 (tête)
 - Parcours slalom chronométré avec ballon

- **Évaluation en jeu :**
 - matches à effectifs réduits (4c4 et 7c7)

Rendez-vous pour le concours :

Au stade municipal de Lège à 14h00

Les résultats seront communiqués début juin 2019

La Section Sportive Locale Football Collège de Lège Cap Ferret

Constituée de 2 groupes distincts : 6^e/5^e et 4^e/3^e

6^e/5^e Section Sportive Locale Football	
Public concerné	Pour la 6^e : tous les élèves (garçons et filles) de CM2 Pour la 5^e : tous les élèves (garçons et filles) du collège de Lège et alentours
Conditions d'entrée	Participer aux tests de sélection au mois de Mai et être sélectionné (sportif + dossier scolaire)
Nombre de places	20 maximum (pour le groupe 6 ^e /5 ^e)
Déroulement	6^e et 5^e traditionnelle + 4 h d'entraînement football par semaine (2 X 2h) inclus dans l'emploi du temps (pas de cumul d'options possible)
Encadrement	M. DUC, professeur EPS, Entraîneur diplômé B.E.F football et responsable pédagogique et technique de la section M. SERRA, BMF football, M. DOLIVET (entraîneur gardiens)
Exigences	Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFF à la rentrée scolaire - Participation obligatoire aux championnats UNSS si sélectionné et aux cross UNSS (inscription UNSS obligatoire) - Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire

4^e et 3^e Section Sportive Locale Football	
Public concerné	Tous les élèves (garçons et filles) des 5 ^e et 4 ^e Football du collège + élèves désirant rentrer en section du collège de Lège et des collèges alentours
Conditions d'entrée	Etre inscrit dans la section en 5 ^e et 4 ^e ou Participer aux tests de sélection au mois de Mai et être sélectionné (sportif + dossier scolaire)
Nombre de places	20 maximum (Pour le groupe 4 ^e /3 ^e)
Déroulement	4 ^e et 3 ^e traditionnelles + 4 h d'entraînement football par semaine (2 X 2h) inclus dans l'emploi du temps (pas de cumul d'options possible)
Encadrement	M. DUC, professeur EPS, Entraîneur diplômé B.E.F football et responsable pédagogique et technique de la section M. SERRA, BMF football, M. DOLIVET (entraîneur gardiens)
Exigences	Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFF à la rentrée scolaire - Participation obligatoire aux championnats UNSS « excellence » ou traditionnel si sélectionné et aux cross UNSS (inscription UNSS obligatoire) - Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire
Débouchées	Aide à la préparation des dossiers Sections Sport-Etudes Football lycées

L'entrée en Section entraîne son adhésion *durant toute la scolarité*.
Mais à la fin de chaque année, une commission éducative réétudie chaque dossier afin de déterminer la poursuite ou non en Section de l'élève.